



## POS 6.1.1 GESTION DE LA VERMINE – FIRME EXTERNE

Vous pouvez utiliser cette procédure opérationnelle standardisée (POS) comme modèle.  
Si vous développez votre propre version, elle doit comprendre tous les éléments exigés.

NIS : .....

Gestionnaire du site : ..... Personne responsable : .....

### PROTOCOLE

	Si une firme externe agréée exécute le programme de gestion de la vermine, le rapport de l'exterminateur doit comprendre les cinq éléments ci-dessous :	S'applique à la ferme	Importance
1	La firme d'extermination doit fournir le service comme convenu (c.-à-d., dans le contrat avec le gestionnaire du site ou les personnes responsables). Nom de la firme d'extermination : _____ Numéro de téléphone de la firme d'extermination : _____	<input type="checkbox"/>	Obligatoire
2	Liste des produits chimiques utilisés à la ferme : _____ _____ Confirmer que tous les produits utilisés sont homologués et approuvés pour l'utilisation à des endroits où des animaux destinés à la consommation humaine sont élevés et logés.	<input type="checkbox"/>	
3	Fréquence de la surveillance des activités de la vermine : a. Au cours de la haute-saison : _____ b. Au cours de la basse-saison: _____ Il y a lieu d'adapter la fréquence des visites en fonction du Registre d'activités de la vermine (R-K) pour inspecter les pièges et les points d'appât.	<input type="checkbox"/>	
4	Liste des types de pièges et des points d'appât : _____ (p. ex., des points d'appât inaccessibles pour les porcs)	<input type="checkbox"/>	
5	Recommandations sur les mesures d'extermination et les actions correctives à mettre en place en cas de situations inadéquates. _____ _____	<input type="checkbox"/>	

		S'applique à la ferme	Importance
<b>Mesures de prévention de la vermine (À L'USAGE EXCLUSIF DES ÉLEVEURS)</b>			
6	Mettre en place des mesures pour prévenir l'entrée d'oiseaux dans les bâtiments, les aires de logement extérieur et les aires d'alimentation. _____ _____		Obligatoire
7	Se débarrasser des rongeurs piégés de manière adéquate.		
8	Prendre les mesures nécessaires pour éviter l'entrée et la prolifération de la vermine.		Fortement recommandé
9	Enlever tout aliment déversé près de la moulange ou des silos de moulée.		
10	Éliminer régulièrement les déchets, l'équipement, le foin, la paille ou tous autres objets déposés à proximité des murs extérieurs des bâtiments.		
11	Autres bonnes pratiques de production : _____ _____	<input type="checkbox"/>	Fortement recommandé

## REGISTRES

Nom du registre		Importance
<b>R-E</b>	Liste de vérification d'inspection des bâtiments	Fortement recommandé
<b>R-J</b>	Plan du réseau des pièges et des points d'appât	
<b>R-K</b>	Registre d'activités de la vermine	
	Rapport de l'exterminateur, le cas échéant	